



30 ANS D'ENGAGEMENT POUR L'INSERTION DES JEUNES !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
30 JUIN 2026

CHIFFRES CLÉS 2025

315

Jeunes reçus pour la première fois

844

Jeunes en contact

759

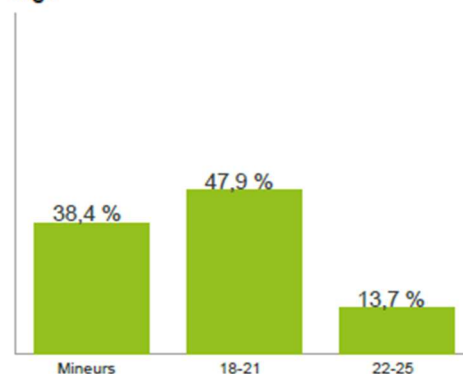
Jeunes reçus en entretien individuel

LE PROFIL DES JEUNES EN PREMIER ACCUEIL

Genre



Age



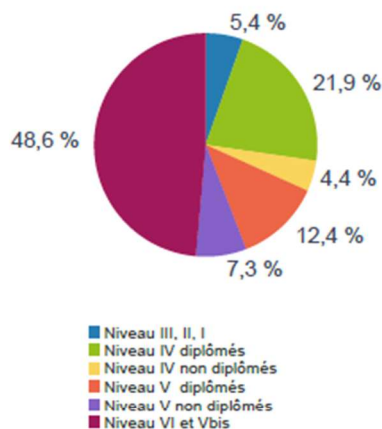
Situation familiale

90,5 % sont célibataires
6,3 % sont mariés, pacsés ou vie maritale

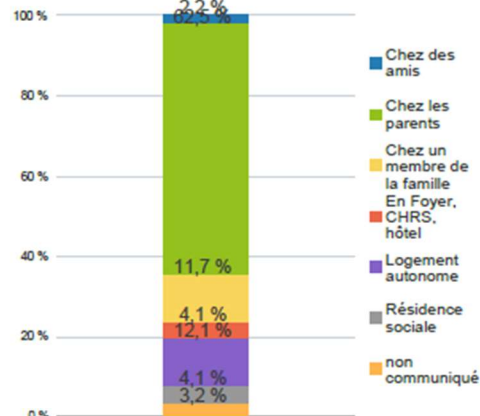
Zone d'habitation

5,4 % résident dans un quartier prioritaire (QPV)
81,3 % résident dans une zone de redynamisation rurale (ZRR)

Formation



Hébergement



Mobilité

69,5 % Aucun moyen de transport individuel motorisé
31,7 % Automobile
6,3 % Motocyclette ou scooter
29,2 % Permis B
19,7 % Transport en commun

- Niveau I : Diplôme de niveau égal et supérieur à bac+4 ou 5 : master, doctorat, diplôme de grande école...
- Niveau II : Diplôme de niveau bac+3 ou 4 : licence, maîtrise ou équivalent.
- Niveau III : Diplôme de niveau bac+2 : DUT, BTS, écoles des formations sanitaires ou sociales...
- Niveau IV : Terminale réalisée, Bac général, technologique ou professionnel, BP, BT ou équivalent ; ou bien abandon des études supérieures sans diplôme.
- Niveau V : CAP ou BEP ou bien sorti de 2nd cycle général et technologique avant l'année de terminale.
- Niveau VI et V bis : Sorti en cours de 1er cycle de l'enseignement secondaire (de la 6ième à la 3ième); ou bien abandon en cours de CAP ou BEP avant l'année terminale.
- La valeur « sans certification validée » est regroupée avec le Niveau VI.

L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

Les jeunes accompagnés

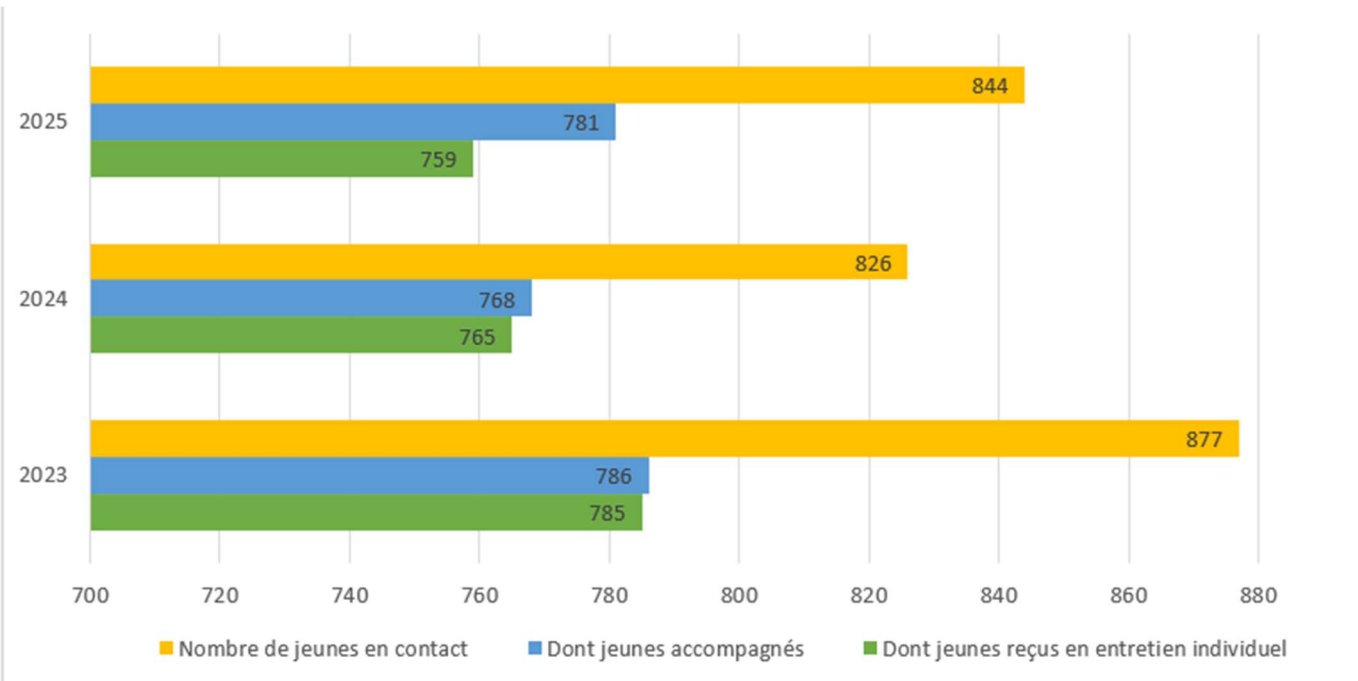
Nombre de jeunes en contact	844
dont jeunes accompagnés	781
dont jeunes reçus en entretien individuel	759
% de jeunes accompagnés/ jeunes en contact	92,5 %
% de jeunes reçus en entretien individuel/ jeunes en contact	89,9 %

Les jeunes sont dits "en contact" sur la période lorsqu'ils ont été en relation, au moins une fois sur la période, avec la Mission Locale, éventuellement par l'intermédiaire d'un tiers, et ce par quelque moyen que ce soit : entretien individuels, atelier, information collective, téléphone, lettre, intermédiation.

Les jeunes sont dits "accompagnés" lorsqu'ils ont bénéficié sur la période d'au moins un entretien individuel, ou simplement participé à un atelier ou une information collective.

Les jeunes sont dits "reçus en entretien individuel" lorsqu'ils ont bénéficié sur la période d'au moins un entretien individuel.

Évolution des jeunes accompagnés



Les événements

L'accompagnement de jeune génère des informations que le conseiller transmet ou recueille puis qu'il analyse et identifie dans le système d'information. Cette démarche professionnelle s'appelle l'actualisation du parcours. Elle consiste à "acter" une information qui illustre l'activité du parcours d'insertion. Elle doit être réalisée dans le cadre d'un échange formalisé dénommé "évènement".

Évènements réalisés

Évènements réalisés	Nombre de jeunes concernés par au moins un évènement	Nombre d'entretiens réalisés (individuel, atelier, information collective)	Entretiens individuels réalisés
12 170	861	9 932	6 462

Types d'événements réalisés

Type d'événement	Nombre d'événements	Part (en %)	Nombre de jeunes concernés
Entretien individuel	6 462	53,1 %	759
Atelier	3 369	27,7 %	180
SMS	1 625	13,4 %	421
Téléphone	263	2,2 %	212
Email	228	1,9 %	180
Information Collective	101	0,8 %	92
Courrier	49	0,4 %	46
Entretien partenaire	47	0,4 %	40
Visite	26	0,2 %	25
Ensemble	12 170	100,0 %	861

LES SOLUTIONS MISES EN ŒUVRE

Pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, les Missions Locales mobilisent différentes mesures pour l'emploi (contrats aidés emplois d'avenir, CUI, etc.), la formation et la qualification (programme du Conseil régional, etc.), l'immersion dans l'entreprise (PMSMP).

L'accès à l'emploi

Nature des contrats de travail signés par les jeunes reçus en entretien individuel

Natures des contrats de travail signés	Nombre de contrats signés	Part (en %)	Nombre de jeunes concernés*
Emplois classiques Total	703	91,2 %	227
Intérim	387	50,2 %	99
CDD	249	32,3 %	127
CDI	47	6,1 %	44
Contrat saisonnier	13	1,7 %	9
Autres contrats de travail	7	0,9 %	7
Emplois aidés Total	47	6,1 %	36
Insertion par l'activité économique (IAE)	33	4,3 %	27
PEC (CUI-CAE)	12	1,6 %	9
PEC (CUI-CIE)	2	0,3 %	1
Alternance Total	21	2,7 %	21
Contrat d'apprentissage	20	2,6 %	20
Contrat de professionnalisation	1	0,1 %	1
Ensemble	771	100,0 %	266

Familles de métiers des contrats signés (toute forme d'emploi) par les jeunes reçus en entretien individuel

Familles de métiers exercés	Répartition des contrats signés (en %)	Part des contrats signés par les femmes (en %)	Nombre de jeunes concernés*
A-Agriculture et pêche, espace nat./verts, soin anim.	6,4 %	34,7 %	31
B-Art et façonnage d'ouvrages d'art	0,1 %	100,0 %	1
C-Banque, assurance et immobilier	0,1 %	100,0 %	1
D-Commerce, vente et grande distribution	17,0 %	58,8 %	57
E-Communication, média et multimédia	0,1 %	100,0 %	1
F-Construction, BTP	8,0 %	0,0 %	19
G-Hôtellerie restauration, tourisme, loisirs	7,9 %	62,3 %	44
H-Industrie	19,5 %	19,3 %	42
I-Installation et maintenance	1,4 %	45,5 %	9
J-Santé	4,0 %	100,0 %	12
K-Services à la personne et à la collectivité	14,7 %	78,8 %	48
M-Support à l'entreprise	3,0 %	73,9 %	15
N-Transport et logistique	8,2 %	25,4 %	23
Z-Non défini	9,6 %	33,8 %	35
Ensemble	100,0 %	45,0 %	266

Les Missions Locales assurent un service public de proximité pour tous les jeunes de 16 à moins de 26 ans, et jusqu'à 29 ans pour les jeunes en situation de handicap. Notre finalité est d'aider notre public dans leur insertion sociale et professionnelle. Outre le recours aux mesures usuelles de la politique de l'emploi et de la formation (contrats aidés, contrats en alternance, formations, etc.), les Missions Locales mobilisent différents dispositifs et parcours d'accompagnement des jeunes en difficultés d'insertion.

Les jeunes en dispositif/parcours d'accompagnement

Echelon dispositif	Nom dispositif	Nombre de jeunes bénéficiaires	Part des femmes	Part des mineurs	Part des jeunes sans qualification (Niveaux VI, Vbis, V non diplômés)	Part des jeunes résidant en zone QPV	Part des jeunes résidant en ZRR	Nombre de jeunes présents en fin de période
1-National	CEP	282	53,5 %	19,1 %	45,0 %	7,1 %	92,6 %	359
	Contrat d'Engagement Jeune	132	57,6 %	21,2 %	50,8 %	5,3 %	93,9 %	110
	PACEA	222	51,8 %	17,1 %	45,5 %	7,2 %	91,9 %	214
	PARCOURS D'APPUI ET D'ORIENTATION	64	48,4 %	28,1 %	54,7 %	9,4 %	95,3 %	37
	PEC	4	50,0 %	25,0 %	50,0 %	0,0 %	100,0 %	5
	PPAE	1	0,0 %	100,0 %	100,0 %	0,0 %	100,0 %	0
2-Régional	Psychologue ML	47	63,8 %	17,0 %	46,8 %	12,8 %	95,7 %	30
3-Local	RSA	26	84,6 %	0,0 %	38,5 %	7,7 %	96,2 %	30
Ensemble		397	52,6 %	18,9 %	46,3 %	7,1 %	92,9 %	397

Champ : Sont comptabilisés les jeunes accompagnés pour la première fois dans un dispositif/parcours d'accompagnement (entrée initiale) et les jeunes présents en fin de période.

Avertissement : un jeune pouvant bénéficier de plusieurs dispositifs sur la même période, l'ensemble du nombre de jeunes bénéficiaires et présents en fin de période s'entend sans double compte.

Contrat d'Engagement Jeune : En vigueur depuis le 1er mars 2022, le CEJ propose aux jeunes un accompagnement individuel et intensif. Le parcours entièrement personnalisé peut durer de 6 à 12 mois (exceptionnellement jusqu'à 18 mois) en fonction du profil des jeunes, avec l'objectif de les aider à définir leur projet professionnel et à trouver un emploi. Cet accompagnement est assorti d'une aide financière pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi.

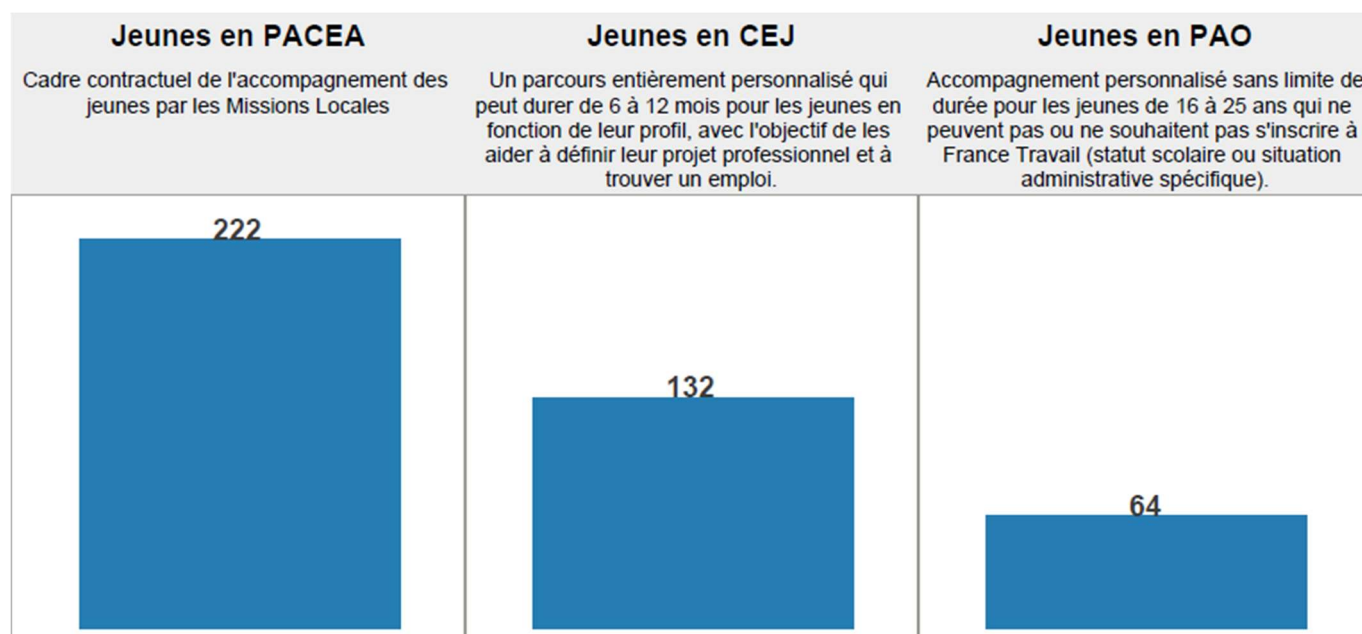
Conseil en Evolution Professionnelle : Le CEP est une offre de services en information, en conseil et en accompagnement personnalisés de projets d'évolution professionnelle. Elle est gratuite, confidentielle et accessible à chaque actif. Il n'existe pas de parcours type. L'offre de services, structurée sur trois niveaux, est mobilisée en fonction de la situation et du projet du jeune ; tous les services ne sont pas obligatoirement mis en œuvre. Le niveau 1 correspond à un accueil individualisé doit permettre au jeune d'analyser sa situation professionnelle, de décider de la poursuite ou non de ses démarches et d'identifier les acteurs susceptibles de l'aider. Sont comptabilisés ici les niveaux 2 et 3 du CEP qui constituent un conseil personnalisé à la formalisation du projet professionnel du jeune (niveau 2) et/ou un accompagnement personnalisé à la concrétisation de son projet qui consiste à établir et suivre le déroulement d'un plan d'action.

Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie : Le PACEA constitue le cadre contractuel unique de l'accompagnement des jeunes, à ajuster et graduer en fonction de la situation et des besoins de chaque jeune. Il peut mobiliser, avec une plus ou moins grande intensité, différentes modalités d'accompagnement (collectif, individuel, mise en situation professionnelle, ...), les outils de la politique de l'emploi et de la formation, ainsi que toute action de nature à lever les freins périphériques à l'emploi.

PEC : Depuis janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en parcours emploi compétences. La prescription du parcours emplois compétences se fait en faveur des employeurs du secteur non-marchand. La mise en œuvre des parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi : France Travail met en œuvre ce programme pour tous les demandeurs d'emploi. Pour les jeunes de moins de 26 ans, France Travail a un accord de cotraitance avec les Missions Locales. La mise en œuvre du PPAE repose sur les deux réseaux. Chaque année France Travail oriente vers les Missions Locales les jeunes les plus éloignés de l'emploi, ayant un besoin spécifique d'accompagnement, pour la mise en œuvre de leur PPAE. Ces jeunes ont accès à l'ensemble de l'offre de service des Missions Locales.

Psychologue ML : Programme régional d'accompagnement psychosocial qui s'appuie sur une intervention de psychologues au sein des Missions Locales. L'objectif est de prendre en compte la souffrance psychosociale des jeunes de 16 à 25 ans en parcours d'insertion sociale et professionnelle accompagnés par les Missions Locales, pour lever le frein qu'elle constitue à la réalisation de leur parcours.



Jeunes bénéficiaires du RSA

En suivi délégué classique	En accompagnement renforcé (CEJ)
54 jeunes	6 jeunes

L'accès à la formation

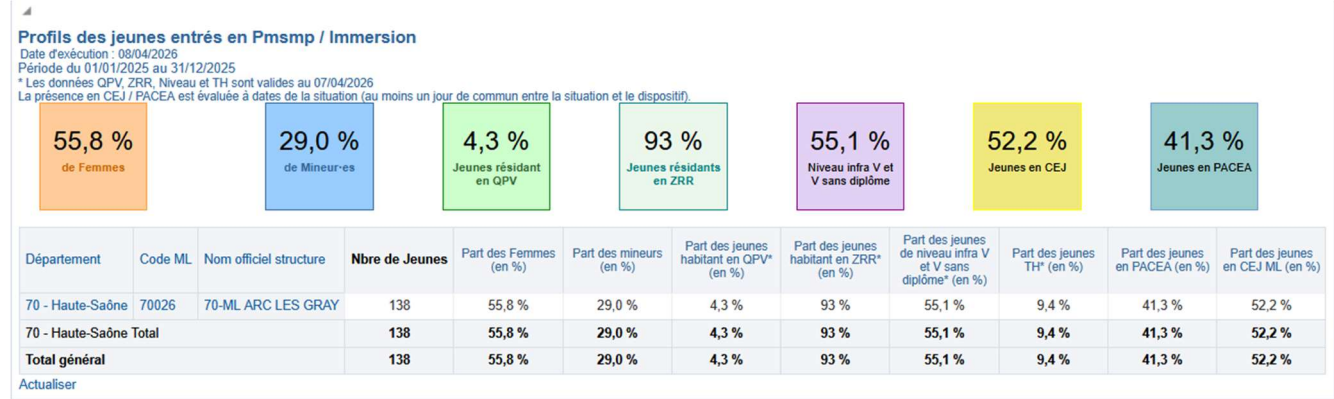
Entrées en formation et scolarisation parmi les jeunes reçus en entretien individuel

Types de mesures	Nombre de contrats signés	Part (en %)	Nombre de jeunes concernés*
Formation Total	82	87,2 %	74
dont certifiante	27	28,7 %	27
dont professionnalisante	4	4,3 %	4
dont préparation à la qualification	38	40,4 %	37
dont remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation	5	5,3 %	5
dont (re)mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel	5	5,3 %	5
dont adaptation, perfectionnement, élargissement des compétences	2	2,1 %	2
dont autre formation	0	0,0 %	0
dont formation à préciser	1	1,1 %	1
Scolarisation Total	12	12,8 %	12
dont retour en formation initiale	12	12,8 %	12
dont MLDS	0	0,0 %	0
Ensemble	94	100,0 %	86

L'immersion

Entrées en immersion réalisées parmi les jeunes reçus en entretien individuel

En 2025, 232 conventions d'immersion ont été portées et signées par notre structure au bénéfice de 138 jeunes.



Le volontariat

Nature des contrats de volontariat signés par les jeunes reçus en entretien individuel

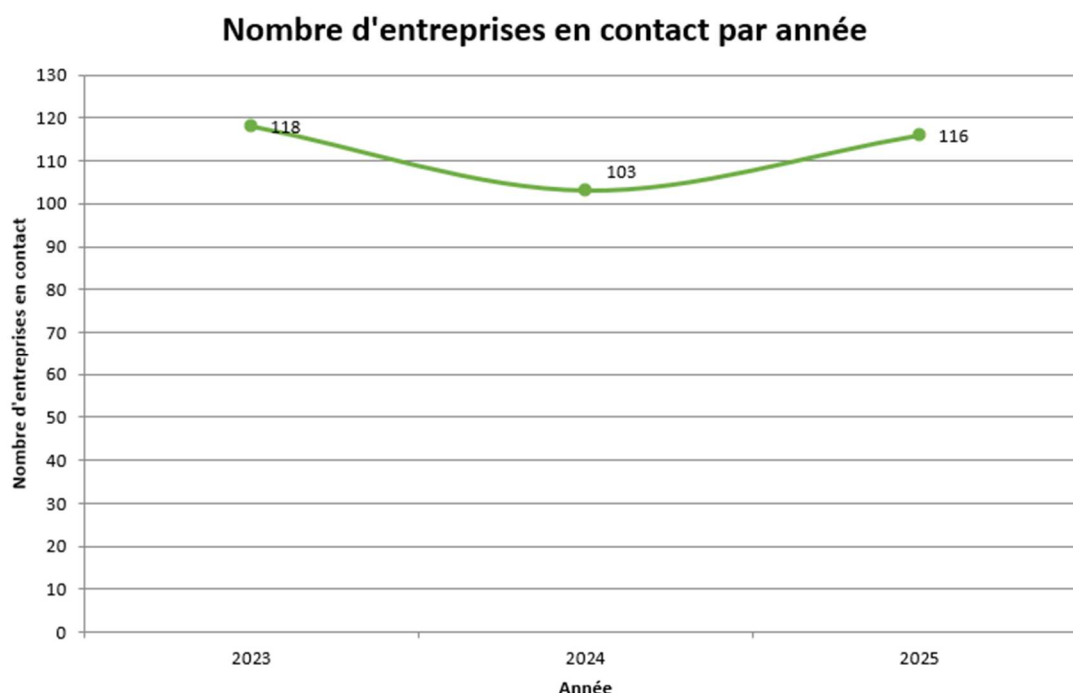
Natures des contrats de volontariat signés	Nombre de contrats signés	Part (en %)	Nombre de jeunes concernés*
Service civique	17	81,0 %	17
Autres types de mission	4	19,0 %	4
Ensemble	21	100,0 %	21

LE RÉSEAU PARTENARIAL ENTREPRISES

Chaque Mission Locale a développé une offre de service de proximité auprès du monde économique. Les Missions Locales assurent une aide personnalisée au recrutement : diagnostic et anticipation des besoins, description de postes, définition des profils adaptés, construction de réponses sur mesure (choix des contrats, aides mobilisables, formation, mise en situation de travail), présélection, préparation et présentation de candidats.

Les Missions Locales assurent également la continuité des relations par l'accompagnement dans l'emploi, permettant de sécuriser les parcours. Elles ont également pour mission de faire découvrir aux jeunes les métiers, les entreprises et les secteurs qui recrutent.

Entreprises en contact



Le mot de notre référente entreprises

En tant que référente entreprises au sein de la Mission Locale du Bassin Graylois, je suis disponible pour rencontrer les établissements qui me sollicitent, quel que soit leur domaine d'activité. J'interviens notamment pour identifier leurs besoins en recrutement et proposer des profils adaptés parmi les jeunes accompagnés. J'organise également des visites d'entreprises (photo 1) permettant aux jeunes de découvrir des métiers variés et de susciter des vocations.

L'année 2025 a été particulièrement intense, notamment avec la préparation du Forum « Ensemble vers l'Emploi » ainsi que du Restaurant Éphémère (photo 2), dans le cadre de la Task Force Entreprise. J'y participe aux côtés de France Travail, Cap Emploi et du Service Insertion 70 du Département.

Virginie CORSI



ANNEXE : LES JEUNES EN MISSION LOCALE PAR EPCI/COMMUNES

EPCI	Commune	Nombre de jeunes reçus pour la première fois	Nombre de jeunes en contact	Nombre de jeunes reçus en entretien individuel
CA de Vesoul	Pusey		1	1
	Vesoul		2	2
CC Mirebellois et Fontenois	Pouilly-sur-Vingeanne	1	2	2
CC Terres de Saône	Port-sur-Saône		1	1
CC Val de Gray	Ancier	2	4	4
	Apremont	3	7	6
	Arc-lès-Gray	21	59	56
	Autrey-lès-Gray	1	5	4
	Auvet-et-la-Chapelotte		3	3
	Bouhans-et-Feurg	1	1	1
	Broye-Aubigny-Montseugny	1	4	3
	Broye-les-Loups-et-Verfontaine	1	3	3
	Champtonnay		3	3
	Champvans	1	2	2
	Chargey-lès-Gray	6	18	15
	Cresancey	3	3	3
	Esmoulins		2	1
	Essertenne-et-Cecey	1	5	4
	Fahy-lès-Autrey		2	2
	Germigney	1	3	2
	Gray	96	281	270
	Gray-la-Ville	4	13	12
	Igny		1	1
	La Résie-Saint-Martin	1	2	2
	Le Tremblois	1	2	2
	Lieucourt	1	1	1
	Mantoché	5	9	9
	Nantilly	2	8	7
	Noiron	1	2	1
	Onay		1	1
	Oyrières	2	4	2
	Pesmes	7	17	14
	Poyans	3	3	2
	Rigny	1	7	7
	Saint-Loup-Nantouard	1	1	1
	Sainte-Reine		1	1
	Sauvigney-lès-Gray		1	1
	Sauvigney-lès-Pesmes	2	6	4
	Vadans	2	3	2
	Valay	10	19	17
	Vars	2	5	5
	Velesmes-Echevanne	2	5	4
	Velet	3	7	5
	Venère	1	2	2
	Écuille	1	2	2
CC des Combes	Confracourt		1	
	La Romaine	4	4	4
	Soing-Cubry-Charentenay	3	5	5
CC des Monts de Gy	Angirey		5	4
	Autoreille	1	1	1
	Bucey-lès-Gy	3	6	6
	Charcenne		4	3
	Colombine	2	5	5
	Frasne-le-Château	5	10	8
	Fresne-Saint-Mamès		2	2
	Fretigney-et-Velloreille	4	5	4
	Gy	10	17	15
	Saint-Gand	1	3	3
	Vaux-le-Moncelot	1	1	1
	Vellefrey-et-Vellefrange	1	2	2
	Vellemoz		1	1
	Velloreille-lès-Choye	1	1	1
	Villers-Chemin-et-Mont-lès-Étrelles		1	

EPCI	Commune	Nombre de jeunes reçus pour la première fois	Nombre de jeunes en contact	Nombre de jeunes reçus en entretien individuel
CC des Quatre Rivières	Autet	2	3	2
	Beaujeu-Saint-Vallier-Pierrejux-et-Quitteur	3	19	17
	Brotte-lès-Ray	1	1	1
	Champlitte	13	28	27
	Dampierre-sur-Salon	5	17	14
	Delain		1	
	Fouvent-Saint-Andoche	1	2	2
	Framont		1	
	Francourt	2	2	1
	Grandecourt		2	2
	Lavoncourt	2	8	6
	Membrey	1	2	2
	Mercey-sur-Saône	1	1	1
	Mont-Saint-Léger		1	1
	Montot	1	3	3
	Montureux-et-Prantigny		4	3
	Pierrecourt		1	1
	Ray-sur-Saône	1	2	2
	Savoyeux	2	3	3
	Seveux-Motey	7	12	9
	Vaite		3	2
	Vanne	1	2	2
CC des Quatre Rivières	Vauconcourt-Nervezain	2	4	3
	Velleuxon-Queutrey-et-Vaudey	1	5	3
	Vereux	6	23	23
	Villers-Vaudey		1	1
CC du Pays Riolois	Volon	1	1	1
	Bonnevent-Velloreille		2	2
	Oiselay-et-Grachaux		1	1
CC du Val Marnaysien	Etuz	3	6	4
	Avrigny-Virey		1	1
	Bay	1	1	1
	Beaumont-lès-Pin	1	1	1
	Bresilley		2	2
	Brussey	1	2	2
	Chambomay-lès-Pin	3	6	4
	Chancey	2	3	2
	Chaumerenne	1	2	2
	Chenevrey-et-Morogne	3	5	3
	Courcuire	2	2	2
	Cugney	3	4	3
	Cult	1	3	3
	Gézier-et-Fontenelay	2	3	3
	Hugier		1	1
	Marnay	5	16	13
	Montagney	1	5	4
	Pin	3	8	6
	Sornay	1	2	1
	Tromarey	1	4	4
	Vregille	1	3	2
CU Grand Besançon Métropole	Besançon		1	1
Dijon Métropole	Dijon		1	1
Total général		315	844	759

ACTIONS 2025



- **Instances participatives** avec valorisation de jeunes et de partenaires



- **Actions partagées dans le Réseau pour le Plein Emploi**



ACTIONS 2026

- **Travail à l'amélioration des conditions d'accueil et de travail** : nouveau véhicule de service électrique, réflexion sur les locaux...
- **Continuité de service concernant la communication**
- **Travailler aux préoccupations alimentaires**
- **Promotion du service civique en intermédiation**



Avantages financiers pour les organismes d'accueil

- **Un coût maîtrisé**

Prise en charge par l'état > à 80 %

- **Coût organisme d'accueil**

Seulement 114.85€ net/mois

- **Pas de charges sociales**

L'état couvre les cotisations et l'assurance vieillesse

- **Engagement**

6 mois minimum, 24h hebdomadaires minimum



Une expérience valorisante pour les jeunes

- **Indemnité attractive**

619.83€ net/mois

- **Protection sociale complète**

Maladie, retraite, accidents...

- **Tremplin vers l'emploi**

Acquisition de compétences, formations (ex : PSC, formation civique et citoyenne)

- **Congés**

2 jours / mois (3 jours pour les mineurs)

L'Intermédiation par la Milo



Simplification administrative : convention, suivi, évaluation



Cadre sécurisé et légal : Accès à un large choix de missions (20 fiches disponibles)

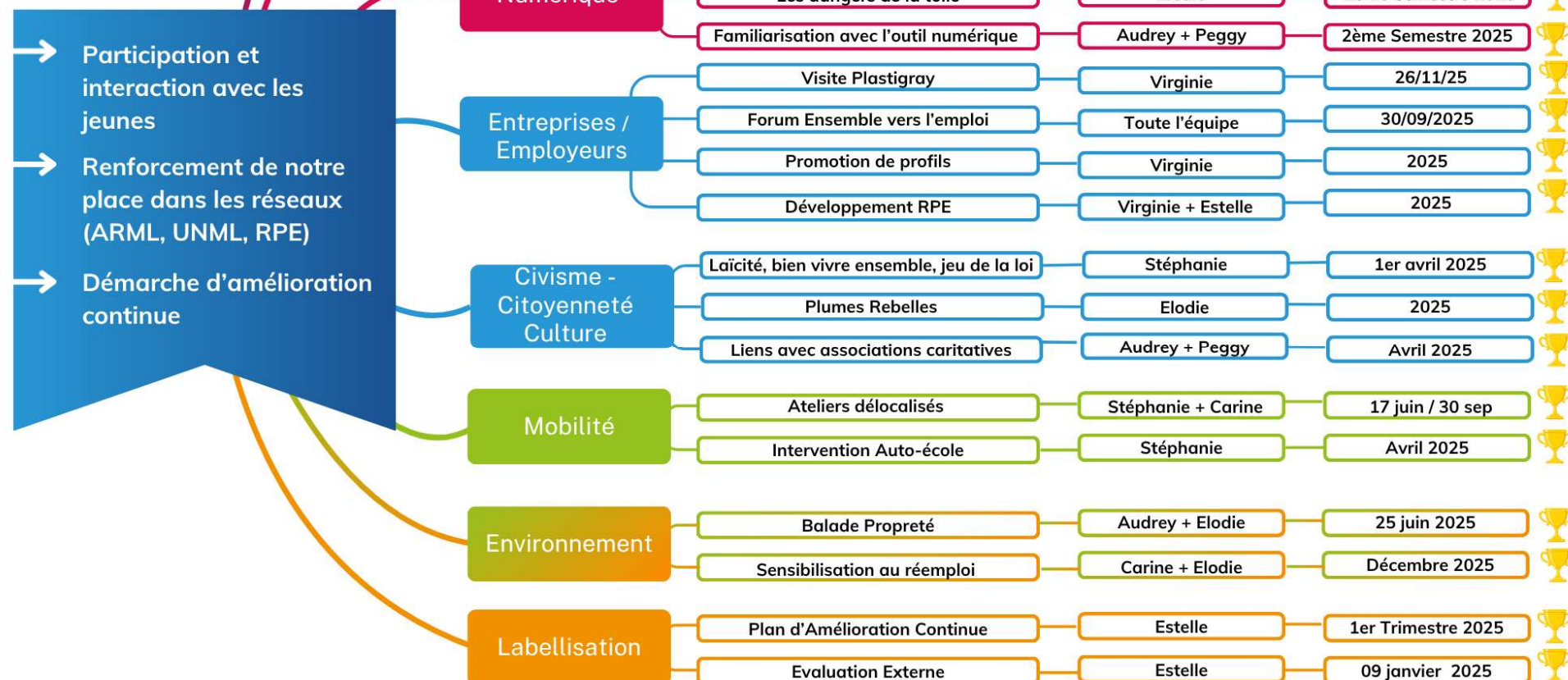


Accompagnement global

Un dispositif gagnant – gagnant à saisir sans attendre !

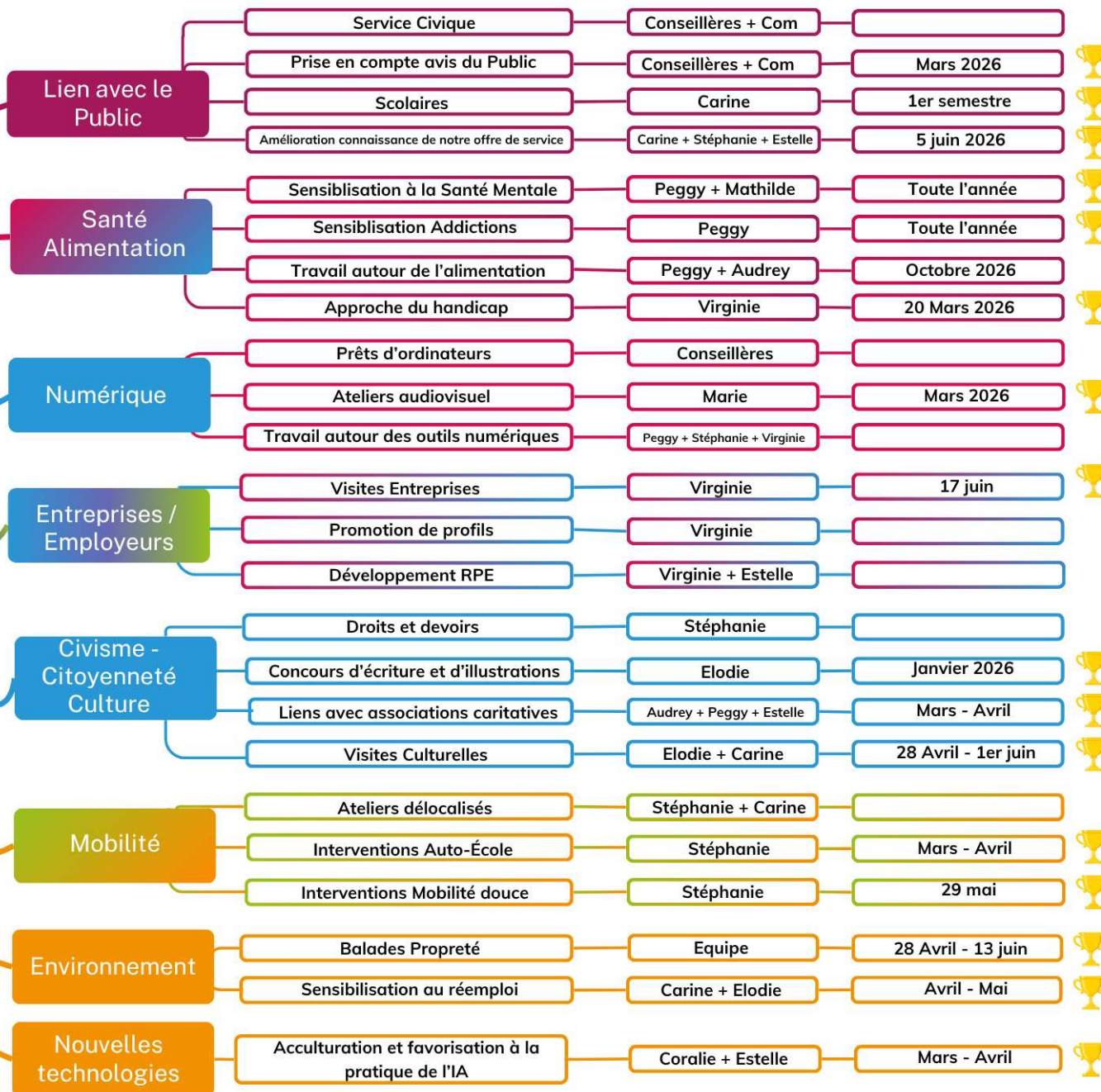
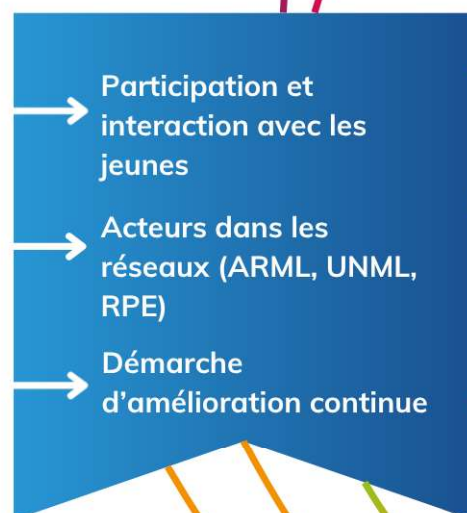
Feuille de route 2025

Mise à jour le 31/12/2025



Feuille de route 2026

Établie le 18/06/26



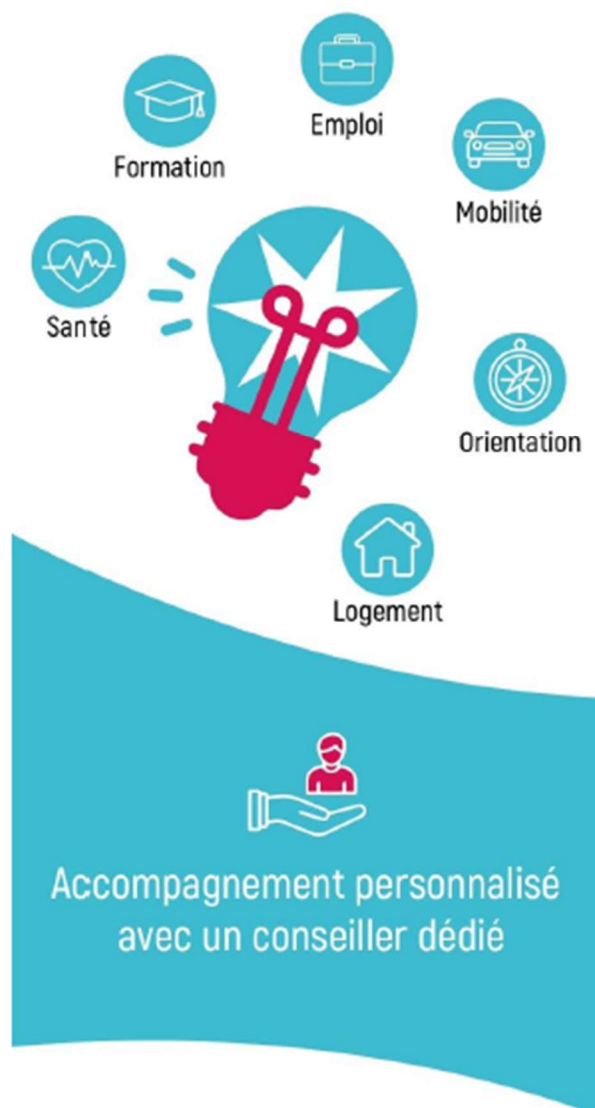
Y://FEUILLES DE ROUTE\2026\Feuille de Route 2026

GLOSSAIRE

AAH	Allocation aux Adultes Handicapés	CNED	Centre National d'Enseignement à Distance
AFPA	Association pour la Formation Professionnelle des Adultes	CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
AI	Association Intermédiaire	Contrat de Professionnalisation	Contrat permettant d'acquérir un diplôme, un titre à finalité professionnelle ou une qualification professionnelle par la voie de l'alternance
AIF	Aide Individuelle à la Formation	CPO	Convention Pluriannuelle d'Objectifs
AISF	Autorisation d'Inscription à un Stage Professionnel	CUI - CIE	Contrat Unique d'Insertion associe formation et/ou accompagnement professionnel pour son bénéficiaire et aide financière pour l'employeur. Contrat Initiative Emploi pour le secteur marchand.
ALE	Agence Locale pour l'Emploi	CUI - CAE	Contrat Unique d'Insertion associe formation et/ou accompagnement professionnel pour son bénéficiaire et aide financière pour l'employeur. Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi pour le secteur non marchand.
APL	Allocation Personnalisée au Logement	CQP	Certificat de Qualification Professionnelle
APP	Atelier Pédagogique Personnalisé	DEUG	Diplôme d'Etudes Universitaires Générales
ARE	Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi	DDETSPP	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations
AREF	Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi Formation	EI	Entreprise d'Insertion
ASE	Aide Sociale à l'Enfance	FAJ	Fond d'Aide aux Jeunes
ARS	Agence Régionale de Santé	FJT	Foyers de Jeunes Travailleurs
BEP	Brevet d'Etudes Professionnelles	FSL	Fond Solidarité Logement
BIJ	Bureau Information Jeunesse	JDI	Jeune en Demande d'Insertion
BTS	Brevet de Technicien Supérieur	LOCA-PASS	Dispositif pour avance du dépôt de garantie et la prise en charge de la garantie des loyers et des charges
C2S	Complémentaire Santé Solidaire (Ex CMU)	MER	Mise En Relation
CAF	Caisse d'Allocations Familiales	NEET	Not in Education, Employment or Training = ni étudiant, ni employé, ni stagiaire
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle	PACEA	Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie
CAP Emploi	Organisme de placement spécialisé au service des personnes handicapées et des employeurs	PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale	PMI	Protection Maternelle et Infantile
CCI	Chambres de Commerce et d'Industrie	PMSMP	Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel
CDAPH	Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées	PPAE	Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi
CEJ	Contrat d'Engagement Jeune	ROME	Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois
CFA	Centre de Formation d'Apprentis	QPV	Quartier Prioritaire de la Ville
CHRS	Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale	RSA	Revenu de Solidarité Active
CIO	Centre d'Information et d'Orientation (Education Nationale)	SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
CMA	Chambre des Métiers et de l'Artisanat	VAE	Validation des Acquis de l'Expérience
CMP	Centre Médico Psychologique	ZRR	Zone Rurale de Revitalisation



JEUNES DE 16 À MOINS DE 26 ANS



03 84 64 88 38
milobassingraylois@milobfc.fr